

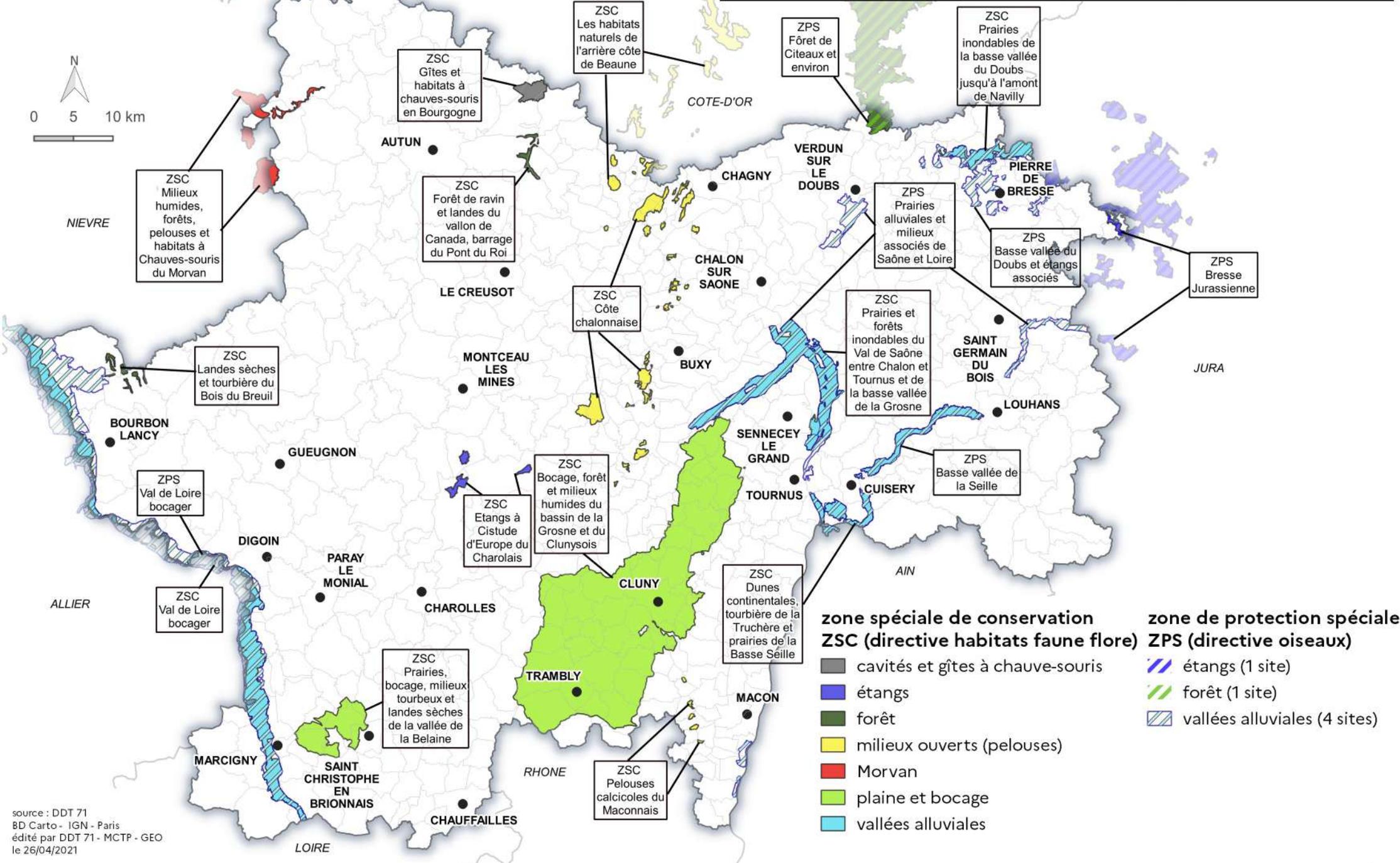
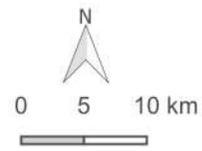
### occupation du sol (référentiel Corine Land Cover)

- |  |  |
|--|--|
|  111 - tissu urbain continu                               |  231 - prairies   |
|  112 - tissu urbain discontinu                            |  242 - systèmes cultureux et parcellaires complexes   |
|  121 - zones industrielles ou commerciales                |  243 - surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants |
|  122 - réseaux routier et ferroviaire et espaces associés |  311 - forêts de feuillus   |
|  123 - zones portuaires                                   |  312 - forêts de conifères  |
|  124 - aéroports  |  313 - forêts mélangées   |
|  131 - extraction de matériaux                            |  321 - pelouses et pâturages naturels   |
|  132 - décharges  |  322 - landes et broussailles   |
|  133 - chantiers  |  324 - forêts et végétation arbustive en mutation   |
|  141 - espaces verts urbains                              |  331 - plages, dunes et sables  |
|  142 - équipements sportifs et de loisirs                 |  411 - marais intérieurs  |
|  211 - terres arables hors périmètres d'irrigation        |  511 - cours et voies d'eau   |
|  221 - vignobles  |  512 - plans d'eau  |
|  222 - vergers et petits fruits                           |  |

# Département de Saône-et-Loire

## Zones "Natura 2000" (directives oiseaux et habitats faune flore)

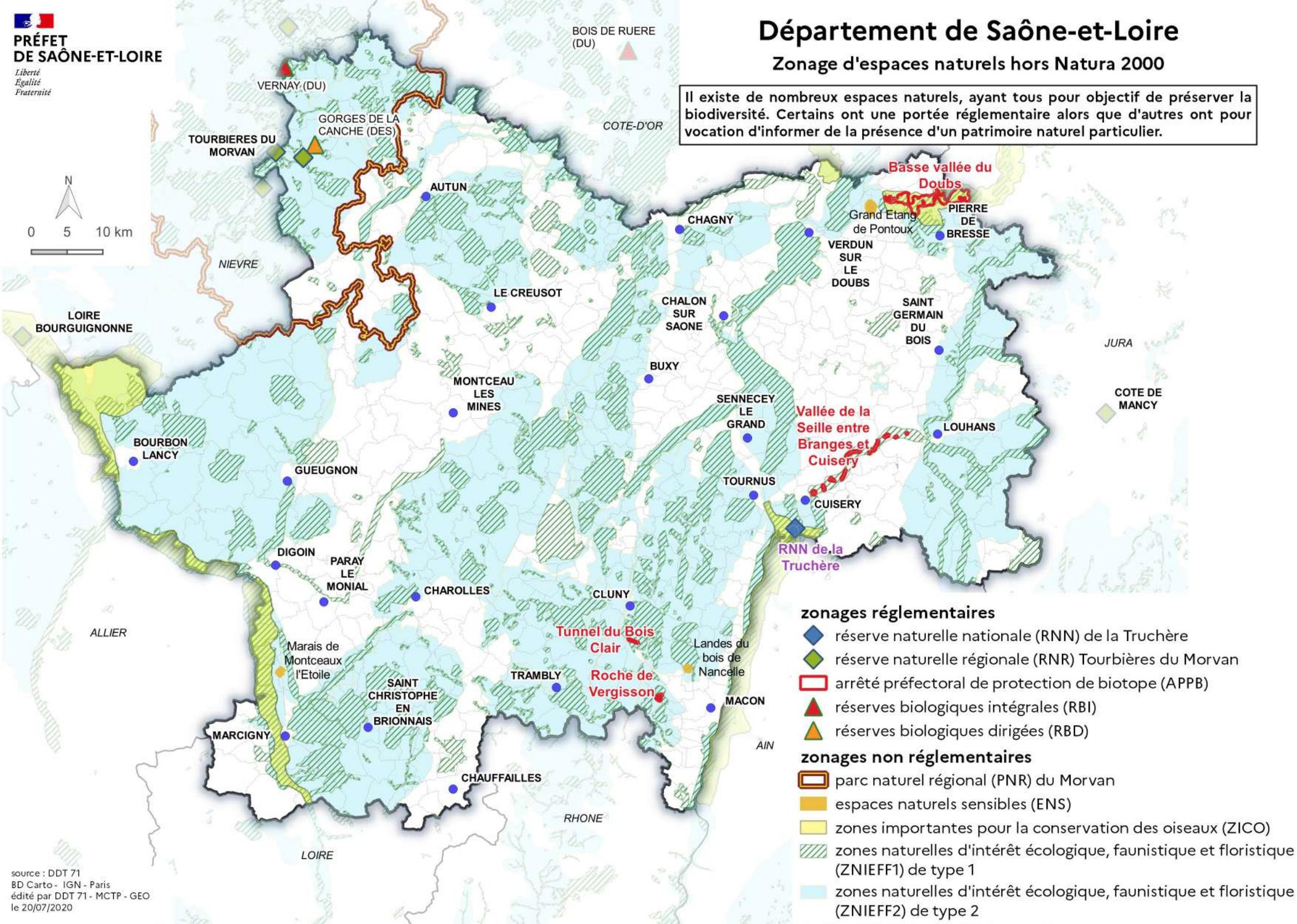
Natura 2000 est une démarche européenne ayant pour objectif de concilier préservation de la biodiversité et prise en compte des exigences économiques et sociales.



<b>zone spéciale de conservation ZSC (directive habitats faune flore)</b>	<b>zone de protection spéciale ZPS (directive oiseaux)</b>
■ cavités et gîtes à chauve-souris	▨ étangs (1 site)
■ étangs	▨ forêt (1 site)
■ forêt	▨ vallées alluviales (4 sites)
■ milieux ouverts (pelouses)	
■ Morvan	
■ plaine et bocage	
■ vallées alluviales	

source : DDT 71  
BD Carto - IGN - Paris  
édité par DDT 71 - MCTP - GEO  
le 26/04/2021

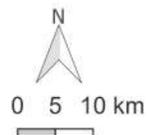
Il existe de nombreux espaces naturels, ayant tous pour objectif de préserver la biodiversité. Certains ont une portée réglementaire alors que d'autres ont pour vocation d'informer de la présence d'un patrimoine naturel particulier.



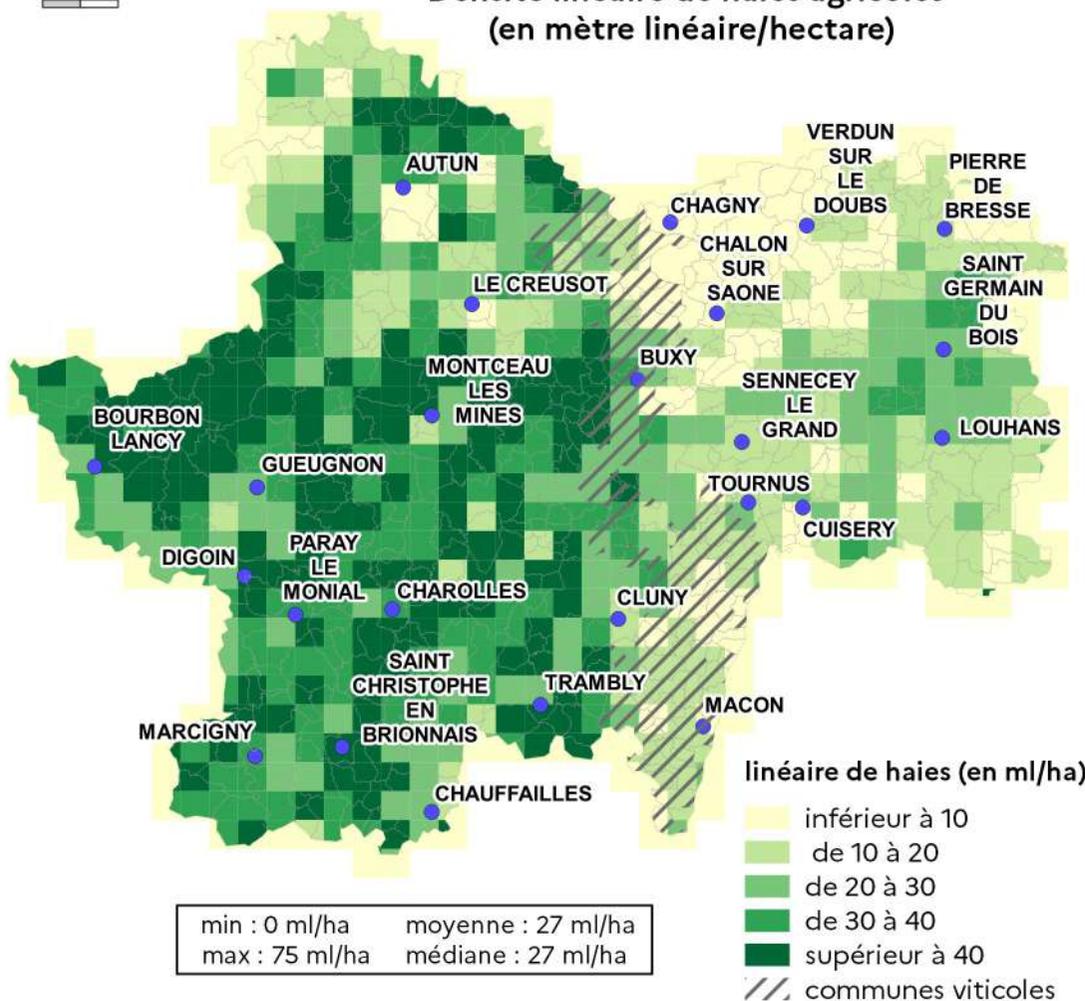
# Département de Saône-et-Loire

## Densités linéaires et surfaciques de haies agricoles

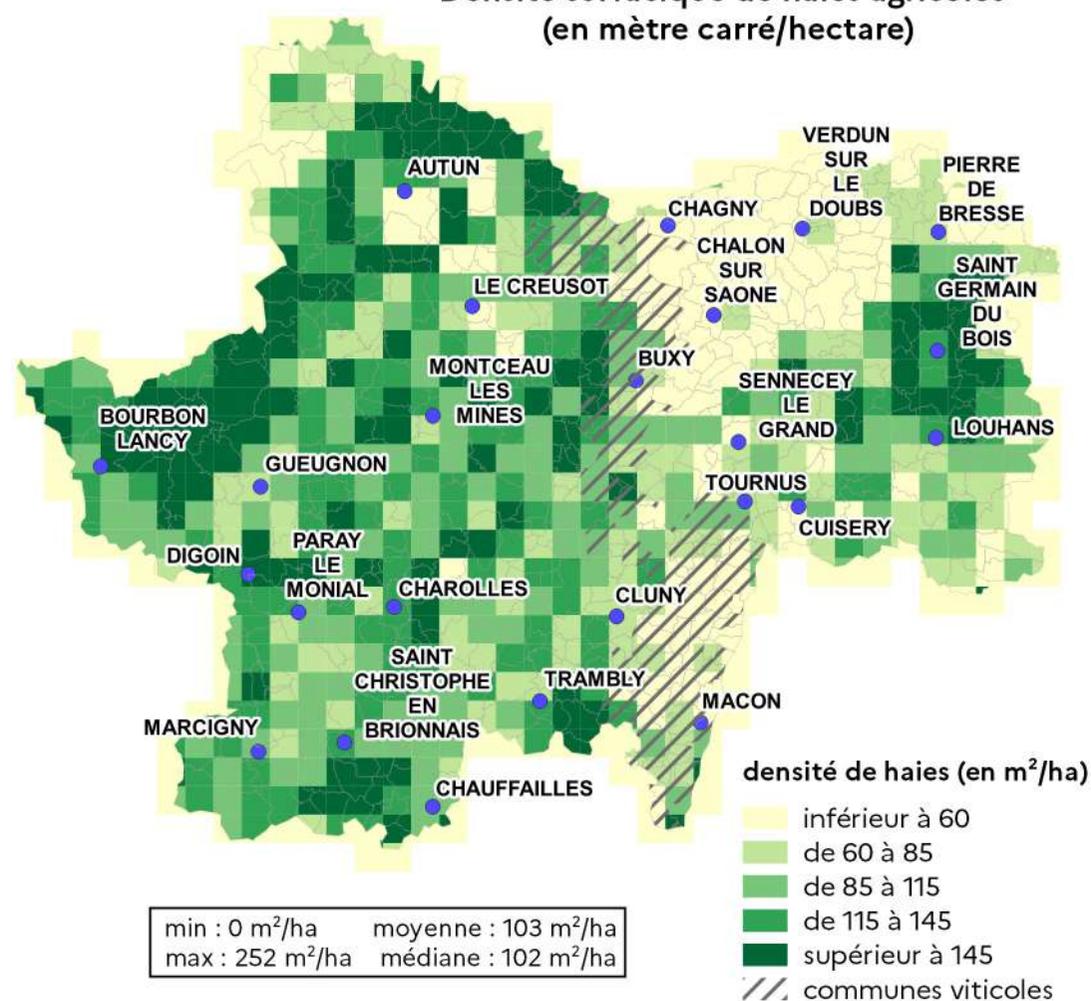
Les données sont issues de la déclaration des exploitants agricoles dans le cadre de la politique agricole commune (PAC 2017).  
 Pour certaines exploitations, viticoles notamment, l'absence de déclaration implique une absence de connaissance des linéaires de haies et bosquets effectivement en place. Les valeurs peuvent à ce titre être sous évaluées.  
 Les secteurs plus ou moins riches en éléments bocagers reflètent en général l'occupation du sol (secteurs d'élevage, de grandes cultures, urbains....).  
 Toutefois, les nuances entre linéaires et densités de haies sont directement liés aux traditions, aux usages mais aussi aux évolutions plus récentes des méthodes d'entretien dans les différentes zones bocagères du département.



**Densité linéaire de haies agricoles\***  
(en mètre linéaire/hectare)



**Densité surfacique de haies agricoles\***  
(en mètre carré/hectare)



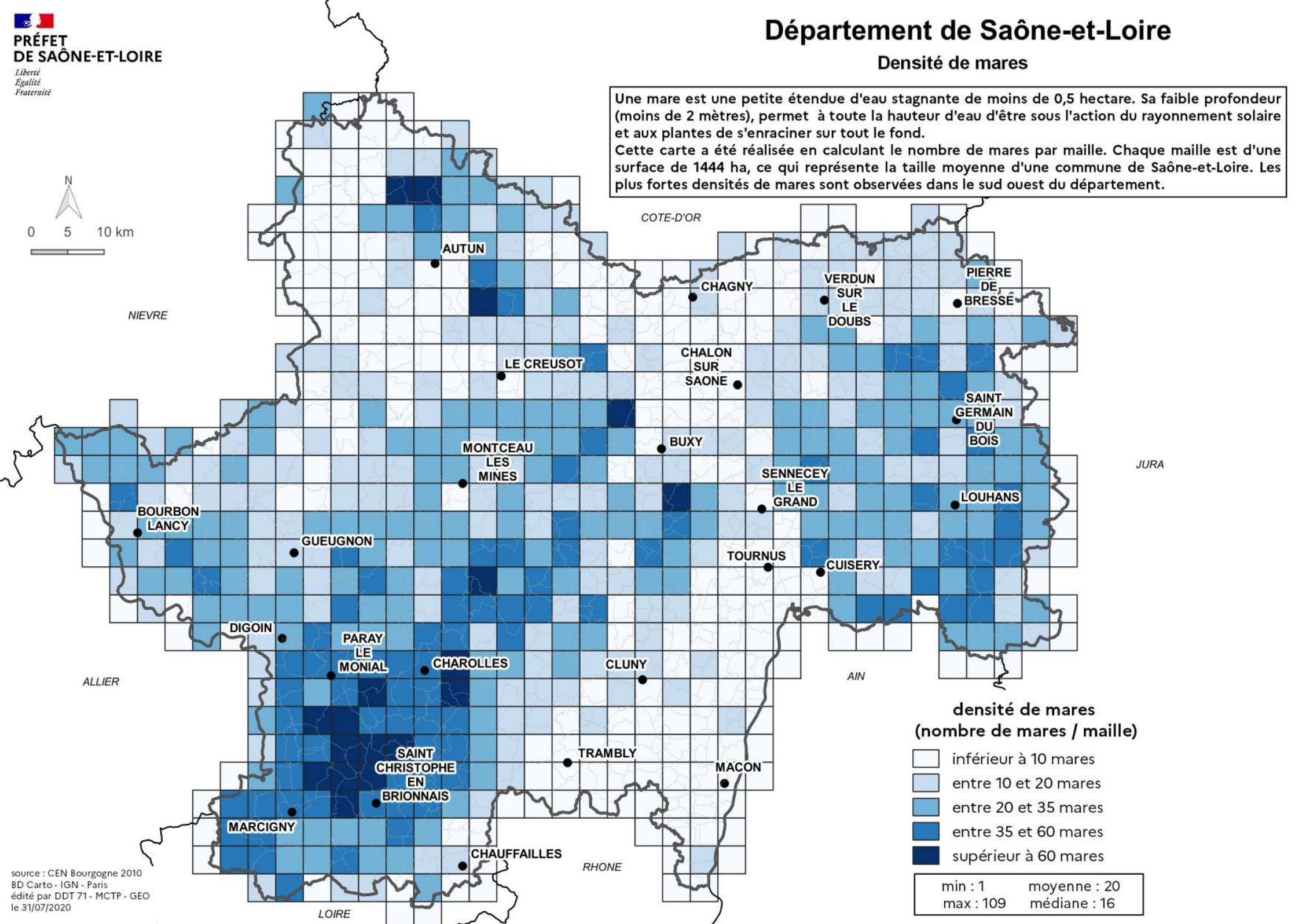
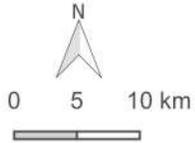
\* haies agricoles : haies + bosquets linéaires des surfaces non agricoles (SNA)

Le carroyage utilisé a été confectionné pour être le plus représentatif possible des communes de Saône-et-Loire.  
 Ainsi, chaque maille est d'une surface de 1444 hectares, ce qui correspond à la taille moyenne d'une commune du département.

# Département de Saône-et-Loire

## Densité de mares

Une mare est une petite étendue d'eau stagnante de moins de 0,5 hectare. Sa faible profondeur (moins de 2 mètres), permet à toute la hauteur d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire et aux plantes de s'enraciner sur tout le fond.  
 Cette carte a été réalisée en calculant le nombre de mares par maille. Chaque maille est d'une surface de 1444 ha, ce qui représente la taille moyenne d'une commune de Saône-et-Loire. Les plus fortes densités de mares sont observées dans le sud ouest du département.



### densité de mares (nombre de mares / maille)

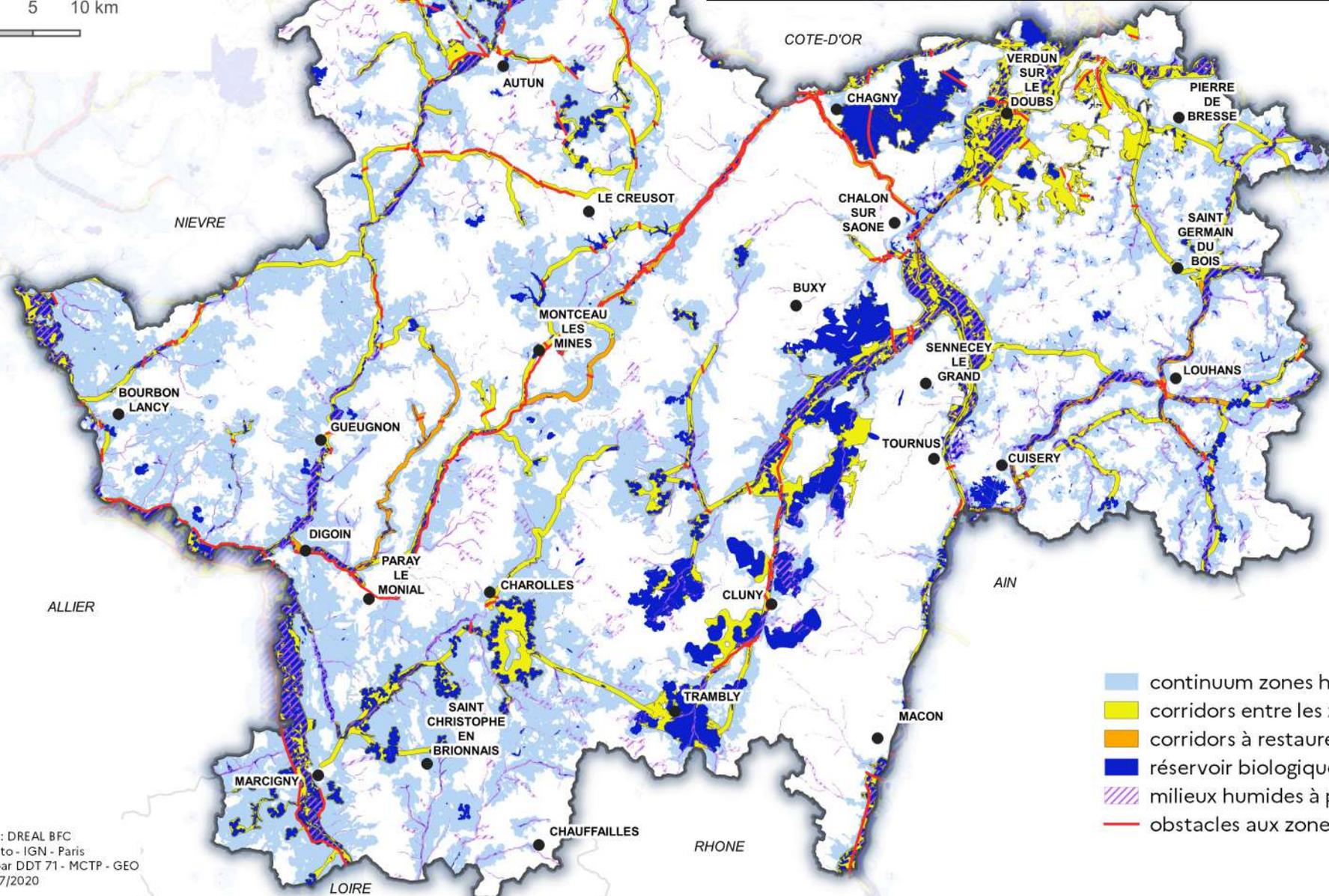
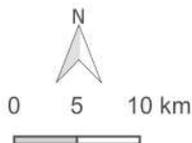
- inférieur à 10 mares
- entre 10 et 20 mares
- entre 20 et 35 mares
- entre 35 et 60 mares
- supérieur à 60 mares

min : 1      moyenne : 20  
 max : 109    médiane : 16

# Département de Saône-et-Loire

## Trame verte et bleue (TVB) : sous-trame "zone humide"

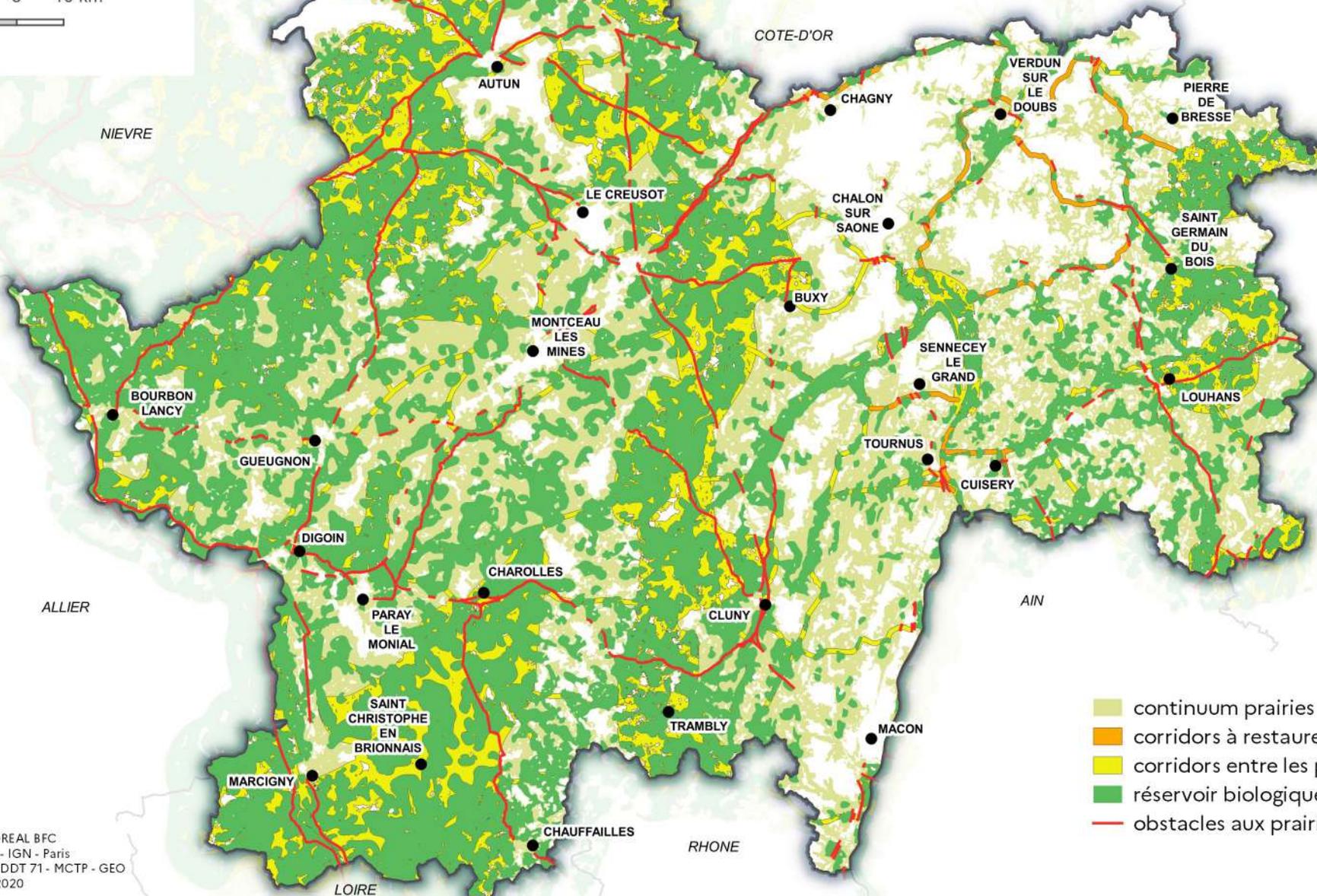
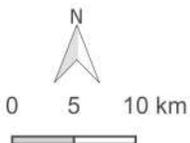
La TVB est un outil d'aménagement durable du territoire pour préserver les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité. La cartographie des réseaux écologiques, issue du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de Bourgogne, définit 5 sous-trames. Elles correspondent chacune à un type de milieu dans lequel en fonction de leurs particularités les espèces vivent, se déplacent, s'échangent. On parle alors de réservoirs de population et de corridors écologiques. Les sous-trames « plans d'eau et zones humides » et « cours d'eau et milieux humides associés » intègrent à la fois les grands plans d'eau, les étangs, les mares, les cours d'eau et l'ensemble des milieux humides associés qui leur sont directement connectés.



- continuum zones humides
- corridors entre les zones humides
- corridors à restaurer pour les zones humides
- réservoir biologique zones humides
- milieux humides à préserver
- obstacles aux zones humides

La TVB est un outil d'aménagement durable du territoire pour préserver les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité. La cartographie globale des réseaux écologiques, issue du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de Bourgogne, définit 5 sous-trames. Elles correspondent chacune à un type de milieu dans lequel en fonction de leurs particularités les espèces vivent, se déplacent, s'échangent. On parle alors de réservoirs de population et de corridors écologiques.

La sous-trame « prairies et bocage » porte sur les bocages prairiaux ainsi que sur les divers réseaux de haies et les espaces favorables à la connectivité entre les grands ensembles bocagers.



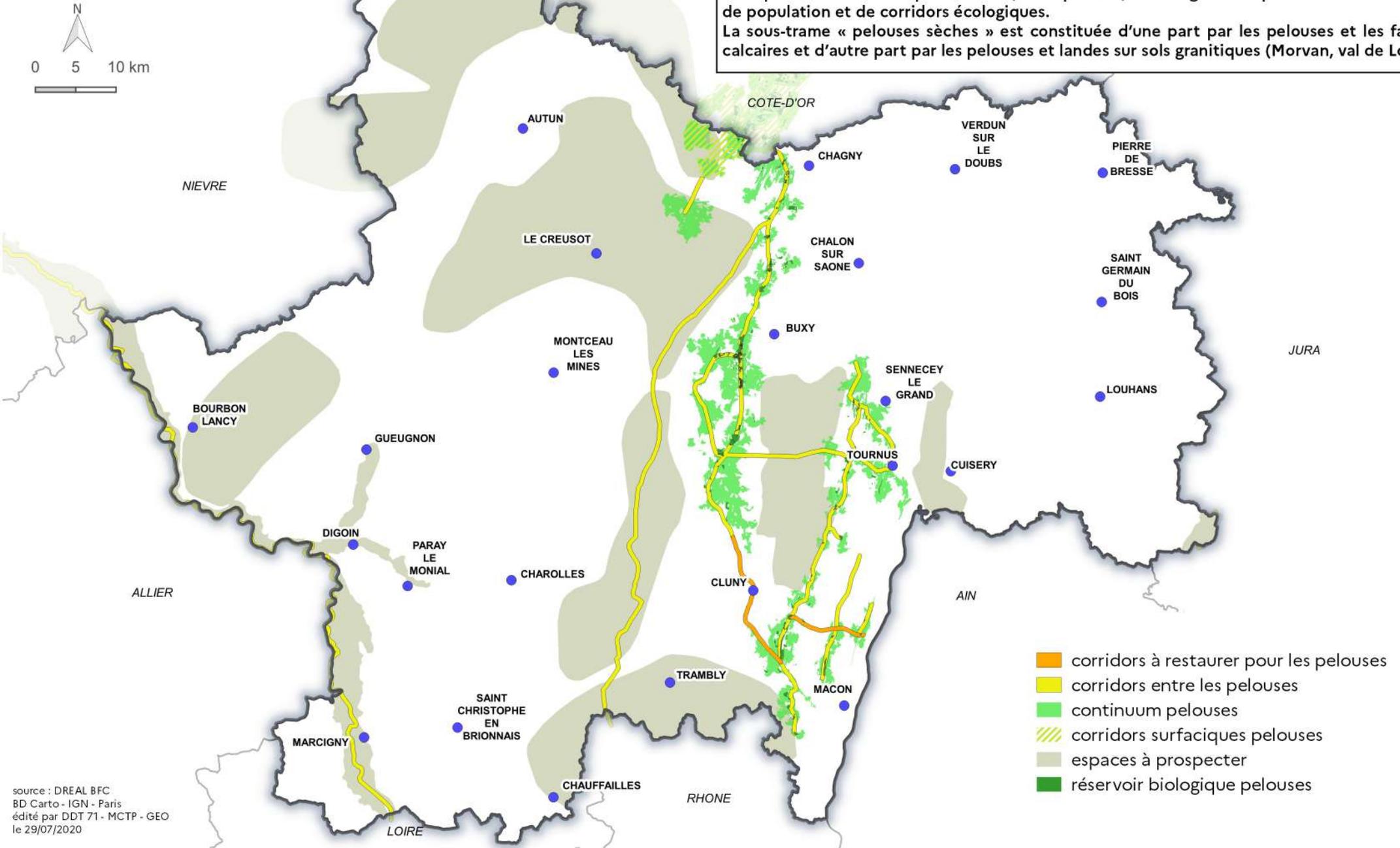
- continuum prairies
- corridors à restaurer pour les prairies
- corridors entre les prairies
- réservoir biologique prairies - bocage
- obstacles aux prairies

# Département de Saône-et-Loire

## Trame verte et bleue (TVB) : sous-trame "pelouse"

La TVB est un outil d'aménagement durable du territoire pour préserver les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité. La cartographie globale des réseaux écologiques, issue du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de Bourgogne, définit 5 sous-trames. Elles correspondent chacune à un type de milieu dans lequel en fonction de leurs particularités les espèces vivent, se déplacent, s'échangent. On parle alors de réservoirs de population et de corridors écologiques.

La sous-trame « pelouses sèches » est constituée d'une part par les pelouses et les falaises calcaires et d'autre part par les pelouses et landes sur sols granitiques (Morvan, val de Loire).



# Département de Saône-et-Loire

## Trame verte et bleue (TVB) : sous-trame "forêt"

### Milieux forestiers feuillus remarquables et leurs connexions

La TVB est un outil d'aménagement durable du territoire pour préserver les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité. La cartographie globale des réseaux écologiques, issue du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de Bourgogne, définit 5 sous-trames. Elles correspondent chacune à un type de milieu dans lequel en fonction de leurs particularités les espèces vivent, se déplacent, s'échangent. On parle alors de réservoirs de population et de corridors écologiques. La sous-trame « forêts » comprend les milieux forestiers feuillus remarquables et leurs connectivités, forestières ou non.

